Dieu de la vie,
conduis-nous vers
la justice et la paix

Conseil œcuménique des Églises
10e Assemblée
30 octobre – 8 novembre 2013
Busan, République de Corée

Document n° **PIC 02.10**

ADOPTÉ

FR

Traduit de l'anglais,
Service linguistique, COE

Déclaration demandant l'amélioration des relations entre les États-Unis et Cuba et la levée des sanctions économiques

Les problèmes complexes et de longue date dans les relations entre les États-Unis d'Amérique et Cuba, qui touchent les habitants des deux pays, ont attiré l'attention des participant-e-s à la Dixième Assemblée du Conseil œcuménique des Églises (COE).

Depuis la Révolution cubaine de 1959, les relations entre les États-Unis et Cuba ont été mises à mal par des tensions et des affrontements. L'embargo déjà ancien des États-Unis a été renforcé en octobre 1992 par la loi sur la démocratie cubaine (Cuban Democracy Act) et en 1996 par la loi sur la liberté cubaine et la solidarité démocratique (Cuban Liberty and Democracy Solidarity Act). Ces lois interdisent aux filiales d'entreprises étasuniennes basées à l'étranger d'entretenir des relations commerciales avec Cuba, empêchent les citoyens des États-Unis de se rendre à Cuba et prohibent les envois de fonds étrangers à Cuba.

Le 21 octobre 2013, 21 responsables de différentes dénominations chrétiennes aux États-Unis ont adressé un courrier au président des États-Unis, priant instamment les autorités du pays de prendre des mesures concrètes en vue d'améliorer les relations avec Cuba. La lettre demandait notamment au président des États-Unis d'instaurer un dialogue direct au plus haut niveau avec le gouvernement cubain, de retirer Cuba de la liste étasunienne des États qui parrainent le terrorisme et de lever toutes les restrictions aux voyages de personnes à personnes entre les États-Unis et Cuba. Les délégués et déléguées à la 10e Assemblée du COE appuient l'opinion des responsables d'Église étasuniens ainsi que les préoccupations et les recommandations qu'ils expriment.

Les délégués et déléguées à l'Assemblée ont également noté que l'Assemblée générale des Nations Unies a, le 29 octobre 2013, voté massivement et pour la vingt-deuxième fois pour condamner l'embargo économique des États-Unis contre Cuba. Nous croyons que le blocus économique, commercial et financier contre tout pays, quel qu'il soit, nuit considérablement à son peuple, en particulier aux pauvres et aux plus vulnérables. Dans ce contexte, les délégués et déléguées à la 10e Assemblée du COE prient instamment le gouvernement des États-Unis de lever les sanctions économiques contre Cuba et de normaliser les relations entre les États-Unis et Cuba.

APPROUVÉ